

Mme CAMPELLO précise que le résultat de clôture de la section de fonctionnement est de 22 966.57 €, il est proposé de laisser cet excédent en section de fonctionnement du BP 2018 au compte 002 solde d'exécution reporté.

Par ailleurs l'excédent d'investissement de 17 098.19 € sera reporté au compte 001 solde d'exécution reporté.

Oùï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité.

– **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Suivent les signatures

Affiché le 04.06.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le - 4 AVR. 2018
SOUS-PREFECTURE
OLORON STE MARIE